lyrique, personnelle. Mais nul ne lui a donné une forme plus simple, à la fois plus achevée, plus artistique et grandiose dans sa concision que Virgile au chant VI de l'*Énéide*, et nul n'a su en user comme Horace pour exprimer avec nuances, avec un art précis et délicat, sa personnalité, consciente de son talent, mais toute de mesure jusqu'en ses ambitions, son dédain un peu ironique des richesses et des honneurs, sa totale liberté même à l'égard des maîtres du monde qu'il aimait et qu'il admirait.

Esther BRÉGUET.

VI

UNE MÉTHODE DE DÉPOUILLEMENTS DESTINÉS AUX INDEX MÉTRIQUES

PAR L. NOUGARET
Professeur au lycée Janson-de-Sailly

SOMMAIRE. — *A propos de dépouillements éventuels de textes en hexamètres, on propose un procédé pour distinguer des valeurs prosodiques dont la scansion ne tient pas compte, et un moyen de noter avec précision la place et l'étendue occupées dans l'hexamètre par un mot donné.*

Les recherches de métrique ont besoin de dépouillements de textes de grande étendue méthodiquement conduits. Pour leur donner plus d'ampleur on envisage même de mettre en œuvre les moyens les plus modernes ; je relève dans *Mnemosyne* 4, vol. XIII, 1960, la remarque suivante du professeur A. D. Leeman, à propos de l'ouvrage de R. P. Hoogma, *Der Einfluss Vergils auf die Carmina latina epigraphica* : « Ich halte eine umfassende « Kartierung » des klassischen Hexameters für ein dringliches Bedürfnis des Forschung, wobei die heutiger electronischen Rechenmaschinen unschätzbare Hilfe leisten könnten. » On ne peut que se réjouir de ces bruits de machines, qui arrivent de divers côtés, et de l'aide que la technique apportera à la recherche. Mais les machines ne font qu'obéir, et on veut espérer que toutes les précautions seront prises pour les faire travailler dans le bon sens. Sur ces précautions à prendre je voudrais présenter ici quelques remarques touchant les dépouillements de textes en vers dactyliques.

Un index métrique d'un poète, utilisable pour la recherche, ne saurait ressembler à l'index d'un prosateur. L'ordre alphabétique doit être abandonné et remplacé par un classement fait d'abord en considération

de la structure prosodique du mot et ensuite en considération de la place que le mot occupe dans le vers.

Que veux-je dire par structure prosodique d'un mot? Dire de lui qu'il est dactylique, ïambique, trochaïque, etc., c'est se contenter d'un à peu près qui peut devenir la source de confusion et d'erreurs ; les schémas prosodiques, – ⏑ ⏑, ⏑ – ou tout autre, sont au fond des généralisations abstraites qui masquent le vrai aspect des choses : *pelle* est un mot – ⏑, mais *pellit*, *pellere* et *pellerem* sont aussi – ⏑ si on les emploie devant un mot commençant par une voyelle. Quant au premier cité, *pelle*, il n'est – ⏑ que devant initiale consonantique, car devant initiale vocalique il sera réduit par élision à l'état de monosyllabe long. On voit déjà la complexité des faits que ne peut révéler un simple schéma prosodique. Il y a non des mots – ⏑, mais des *pelle* trochées devant consonne, monosyllabes longs devant voyelle, des *pellit* trochées devant voyelle, des *pellit* spondées devant consonne, des *pellere* trochées devant voyelle, des *pellere* dactyles devant consonne, etc... Et ces distinctions, pour aussi minutieuses qu'elles semblent, ne suffisent pas : les exemples qui précèdent montrent l'importance primordiale, dans le vers quantitatif, de la nature, vocalique ou consonantique, des initiales. Ainsi de *pelle*, *pellit*, *pellere*, *pellerem* faudra-t-il distinguer *adde*, *addit*, *addere*, *adderem* qui ont exactement la même scansion que les premiers, mais qui ne sauraient avoir le même emploi dans le vers puisqu'ils n'agissent pas de la même façon sur le mot qui les précède ; aucun de ces mots n'a la même structure prosodique.

Aussi suis-je d'avis que chaque schéma prosodique doit être accompagné d'un mot emblème qui le précise. J'ai moi-même, pour les besoins de l'hexamètre, dressé une liste de ces mots emblèmes, représentatifs de structure prosodique. Je la propose ici à titre d'exemple.

Monosyllabes

⏑	(–)	⏑̲	–
qua	dem[2]	det	dant
o[1]	em	et	est

Disyllabes

⏑ (⏑)	⏑ (–)	– (⏑)	– (–)
cade	cadam	pelle	pellam
age	agam	adde	addam

1. Dans *si quĭ*, *num quĭ* par exemple, ou dans des cas d'abrégement dus à l'hiatus : *Buc.* 8, 109 : *an quĭ amant.*

2. Dans cette liste un signe de quantité entre parenthèses note une syllabe élidable.

⏑ ⏒	⏑ –	– ⏒	– –
cadit	cadunt	pellit	pellunt
agit	agunt	addit	addunt

Trisyllabes

⏑ ⏑ (⏑)	– ⏑ (⏑)	⏑ – (⏑)	– – (⏑)
cadere	pellere	repelle	compelle
agere [1]	addere	adesse	appelle
⏑ ⏑ ⏒	– ⏑ ⏒	⏑ – ⏒	– – ⏒
caderet	pelleret	repellit	compellit
ageret [2]	adderet [1]	adesset	appellit
⏑ ⏑ (–)	– ⏑ (–)	⏑ – (–)	– – (–)
caderem	pellerem	repellam	compellam
agerem	adderem [1]	adessem	appellam
⏑ ⏑ –	– ⏑ –	⏑ – –	– – –
caderent	pellerent	repellunt	compellunt
agerent	adderent [3]	adessent	appellunt

Tétrasyllabes

⏑ ⏑ – (⏑)	⏑ – ⏑ (⏑)	– ⏑ ⏑ (⏑)
pepulisse	repellere	respicere
iterasse	adurere	aspicere [2]
⏑ ⏑ – ⏒	⏑ – ⏑ ⏒	– ⏑ ⏑ ⏒
pepulisset	repelleret	respiceret
iterasset	adureret [1]	aspiceret [2]
⏑ ⏑ – (–)	⏑ – ⏑ (–)	– ⏑ ⏑ (–)
pepulissem	repellerem	respicerem
iterassem	adurerem [1]	aspicerem
⏑ ⏑ – –	⏑ – ⏑ –	– ⏑ ⏑ –
pepulissent	repellerent	respicerent
iterassent	adurerent [3]	aspicerent
⏑ – – (⏑)	– – ⏑ (⏑)	– – – (⏑)
pererrare	compellere	compellare
aberrare [1]	appellere	appellare
⏑ – – ⏒	– – ⏑ ⏒	– – – ⏒
pererraret	compelleret	compellaret
aberraret [2]	appelleret [1]	appellaret

1. Admis dans l'hexamètre devant initiale vocalique seulement.
2. Admis devant consonne seulement.
3. Types exclus de l'hexamètre.

⏑ – – (–)	– – ⏑ (–)	– – – (–)
pererrarem	compellerem	compellarem
aberrarem	appellerem[1]	appellarem
⏑ – – –	– – ⏑ –	– – – –
pererrarent	compellerent	compellarent
aberrarent	appellerent[2]	appellarent

Les tétrasyllabes commençant par trois brèves, comme *pepulerant*, sont omis ici, comme impropres à l'hexamètre.

On peut rechercher, si besoin est, des mots emblèmes pour les mots de cinq syllabes et plus, mais ici leurs types prosodiques, trop nombreux, alourdiraient sans utilité cette liste déjà longue.

Une fois bien précisée la structure prosodique du mot, reste à indiquer la place qu'il occupe dans le vers. Une notation de type algébrique m'a paru répondre au besoin de clarté. Voici celle que je propose et que je pratique depuis longtemps pour mon usage.

Chacun des six pieds de l'hexamètre comprend deux éléments : le premier est constitué par une seule syllabe, obligatoirement longue, élément que j'appelle *uniforme* ; le deuxième se présente tantôt sous la forme d'une syllabe longue, tantôt sous la forme d'une couple de brèves ; ce deuxième élément est *biforme* par nature. Je représente les six éléments *uniformes* par des lettres capitales, les trois *premiers* par les trois premières lettres de l'alphabet, les trois derniers par les trois dernières, soit A, B, C et X, Y, Z. — Les six éléments *biformes*, quand ils sont monosyllabiques (une syllabe longue dans les cinq premiers pieds, une syllabe de quantité indifférente dans le sixième), sont désignés par des lettres minuscules, les trois premiers par les trois premières lettres de l'alphabet, les trois derniers par les trois dernières, soit a, b, c et x, y, z. — Les syllabes brèves des *biformes* quand ils sont dissyllabiques sont désignées par la série des chiffres arabes : 1 2-3 4-5 6-7 8-9 0. Le dernier élément du vers est toujours monosyllabique et sera uniquement désigné par z.

D'après cette notation, l'hexamètre se trouve représenté de la façon suivante :

$$A\ \overset{a}{1\,2}\ B\ \overset{b}{3\,4}\ C\ \overset{c}{5\,6}\ X\ \overset{x}{7\,8}\ Y\ \overset{y}{9\,0}\ Z\ z$$

Ainsi *Buc.*, 1, 1-2 :

Tityre tu patulae recubans sub tegmine fagi
A 1 2 B 3 4 C 5 6 X x Y 9 0 Z z

1. Admis dans l'hexamètre devant initiale vocalique seulement.
2. Types exclus de l'hexamètre.

Siluestrem tenui musam meditaris auena
A a B 3 4 C c X 7 8 Y 9 0 Z z

Cette notation s'applique sans difficulté au pentamètre, dans lequel disparaissent simplement les éléments c et z :

tempora si fuerint nubila solus eris
A 1 2 B 3 4 C X 7 8 Y 9 0 Z

Elle convient parfaitement aussi à l'hexamètre grec :

Μῆνιν ἄειδε θεὰ Πηληϊάδεω Ἀχιλῆος
A 1 2 B 3 4 C c X 7 8 Y 9 0 Z z

et au pentamètre :

Γλαύκης εἰμὶ τάφος τῆς ὀνομαζομένης
A a B 3 4 C X 7 8 Y 9 0 Z

Avec ce système, d'un aspect un peu hérissé, mais qui ne demande qu'un apprentissage de quelques minutes, il est désormais facile, sans recourir à de pénibles circonlocutions, de désigner la place exacte de tel ou tel mot dans l'hexamètre.

Un point reste à préciser : le sort des syllabes élidées et le cas de l'aphérèse de *est*. Une syllabe élidée compte pour zéro dans la scansion et par suite n'est pas représentée dans la notation proposée. Voici *Én.* 1, 3, et 3, 658 :

Litora mult(um) ill(e) et terris iactatus et alto
A 1 2 B b C cX xY 9 0 Z z

Monstr(um) horrend(um) inform(e) ingens cui lumen ademptum
A aB bC cX x Y 9 0 Z z

Il s'ensuit que dans le cas rare où le mot frappé d'élision est un monosyllabe il disparaît purement et simplement de mes formules algébriques et devra, dans un index métrique, être recueilli sur une liste spéciale. *Buc.* 3, 48 :

S(i) ad uitulam spectas nihil est quod pocula laudes.
A 1 2 B bC 5 6 X x Y 9 0 Z z

Si disparaîtrait d'un index métrique des *Bucoliques* s'il ne faisait l'objet d'un relevé particulier. Il n'y a, de ce fait, que seize cas dans les *Bucoliques*. — Pour ce qui est de l'aphérèse de *est*, dont il n'y a aussi que seize exemples dans les *Bucoliques*, il faut raisonner à partir d'exemples tels que *media est*, Buc., 9, 59. *Media*, prosodiquement parlant, est exclu de l'hexamètre qui n'admet pas une suite de trois brèves. D'autre part

est amputé de sa voyelle initiale perd son autonomie et se soude au mot précédent dont la syllabe finale devient longue par position. Donc ce qui existe et ce qui doit être noté ce n'est ni *media* ni *st*, mais la suite *mediast* qui sera enregistrée sous le mot emblème *caderent*. Toutefois ici aussi les auteurs d'index métriques agiront sagement en dressant des listes particulières de ces faits.

Une fois bien reconnue la structure prosodique d'un mot et bien notée la place qu'il occupe dans l'hexamètre, il ne restera plus qu'à rassembler ce matériel verbal, à l'aide de machines si l'on veut, et à en dresser des listes particulières pour chaque place possible. Je suppose que l'on commencera d'abord par les monosyllabes, en place A, a, B, etc., jusqu'à la place Z et z où ils sont extrêmement rares. Puis on groupera les disyllabes qui donnent deux longues en place Aa, aB, Bb, etc... Puis les disyllabes qui donnent une longue et une brève, en A1, B1, C1, X1, etc. Et l'on continuera ainsi jusqu'à épuisement des fiches de dépouillement.

Je livre ces réflexions à la méditation et à la critique des métriciens ; ils pourront trouver un système meilleur, je le crois, mais un système plus simple, je ne le crois pas : des dépouillements opérés sans tenir compte de la complexité des faits ne sauraient rendre les services que les chercheurs leur demanderont.

Louis NOUGARET.

VII

LE DELTA DU PÔ A L'ÉPOQUE ROMAINE

PAR R. CHEVALLIER
Assistant à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *Dans un précédent article (*R. É. L., *1962, p. 196), j'ai montré, à propos d'un texte de Pline l'Ancien (*Nat. Hist., *III, 15 sq.) comment la topographie historique, appuyée sur l'étude des photographies aériennes, permet de reconstituer l'histoire géologique récente du delta du Pô dans sa partie méridionale. Le propos de cette note complémentaire est de dresser un bilan de nos connaissances sur l'ensemble des bouches du Pô à l'époque romaine, d'après le texte de Pline.*

La description du delta du Pô se présente chez Pline (*Nat. Hist.*, III, 16, 119 sq.) dans les termes suivants : « (Padus) qua largius vomit Septem Maria dictus facere. Augusta fossa Ravennam trahitur, ubi Padusa vo-